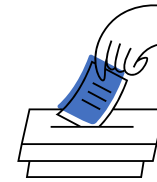


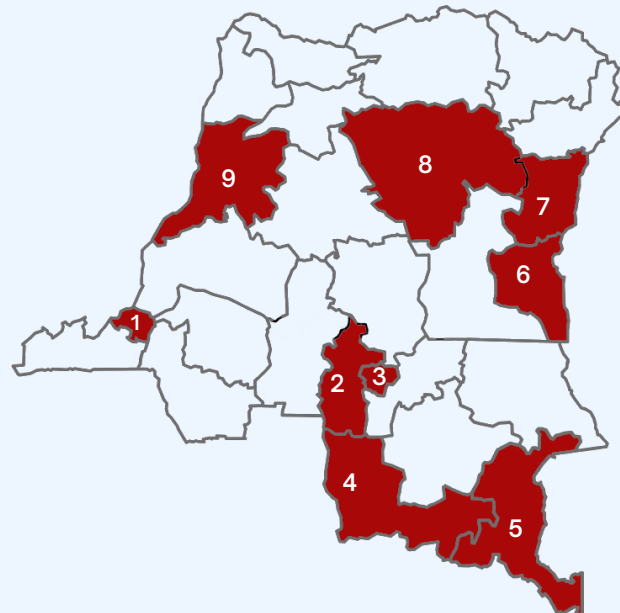
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 36
10 – 16 AVRIL 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

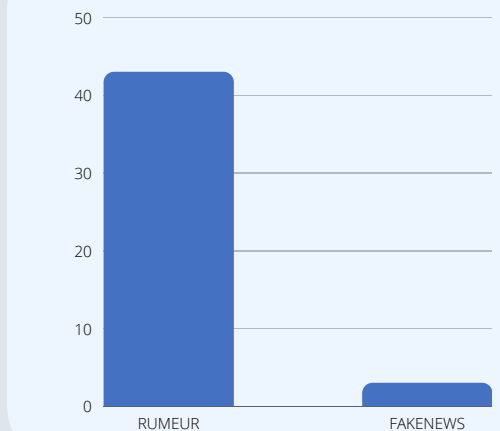


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



43 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs et 3 sont des fausses informations.

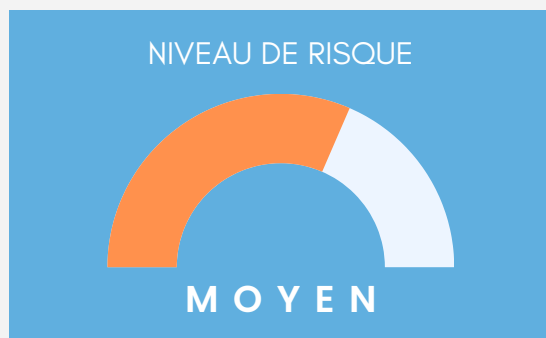
Rumeur #1

Récoltée au Kasai-Central

« Certains citoyens du territoire de Dimbelenge n'ont pas été enrôlés car plusieurs centres ont cessé de fonctionner bien avant la date de fin des opérations pour cause de manque des cartes vierges, malgré la prolongation accordée par la hiérarchie de la CENI.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le territoire de Dimbelenge est localisé dans la province du Kasai-Central, une des provinces qui composent la deuxième aire opérationnelle (AO2). Dans ce territoire, les opérations d'enrôlement des électeurs sont officiellement clôturées depuis le 21 mars 2023. Néanmoins, une autorisation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) avait été accordée en vue de prendre en charge les requérants qui sont restés sur la file d'attente au dernier jour, et à qui des jetons ont été remis.

« L'enrôlement est clôturé sur l'ensemble de la province du Kasai-Central depuis le lundi 3 avril. De ce fait, aucun centre ne peut plus enrôler des requérants », nous confirmait, en date du 6 avril 2023, Joseph Mputu, secrétaire exécutif provincial (SEP) de la CENI dans la province du Kasai-Central.

Aucun problème des cartes vierges ne s'est posé à Dimbelenge

L'information selon laquelle plusieurs requérants n'ont pas pu obtenir la carte d'électeur faute des cartes vierges, laquelle situation a poussé des centres d'inscription à fermer leurs portes avant même la fin des opérations est balayée du revers de la main au sein de la société civile.

« Moi-même, je me suis fait enrôler à Dimbelenge. Tout le monde s'est fait enrôler. Mais ce n'est pas une obligation. Vous vous rappelez qu'en 2011 il y avait des gens qui se sont abstenus. Ceux qui ont voulu se faire enrôler l'ont fait. A Dimbelenge, il n'y avait pas d'engouement particulier. Les gens venaient à compte-goutte jusqu'à ce que les opérations aient pris fin. Par contre, il y a eu des endroits où les cartes restaient », a dit Kénir Kenandi, point focal de la société civile au Kasai-Central et coordonnateur de l'ONG Centre d'encadrement et d'intégration de Lukibu (CEILU).

Pour rappel, notre bulletin n°31 abordait la question du manque de cartes vierges dans la province du Kasai-Central. L'information avait été confirmée mais le problème s'est particulièrement posé dans le territoire de Kazumba. Le SEP Joseph Mputu avait alors indiqué que dans pareilles circonstances, les contrôleurs techniques et provinciaux savent « qu'il faut recourir à la péréquation pour approvisionner des centres qui sont en rupture ».

Rumeur #2

Récoltée à Kinshasa

” On l'appelle déjà président élu mais Tshisekedi veut le nommer vice-président de la transition sans passer par les élections. Martin Fayulu a refusé.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Les fidèles de Martin Fayulu appellent ce dernier président élu du fait qu'ils revendiquent la victoire de la présidentielle de 2018. Ils sont restés pendant longtemps avec cette appellation durant le combat dit de "vérité des urnes".

Aucune source officielle n'a annoncé que Martin Fayulu a refusé d'être nommé vice-président de la transition. L'architecture des institutions est définie par la Constitution dans son article 68 de la Constitution. Même s'il y avait transition, la RDC ne peut pas avoir de vice-président. Il est, cependant, difficile de mettre en place une transition sans passer par un dialogue politique.

A l'heure actuelle, ni le gouvernement ni la Présidence de la République n'ont annoncé un report des élections prévues en décembre 2023. Ils continuent, en revanche, d'affirmer la volonté de respecter les délais constitutionnels.

Rumeur #3

Récoltée à Kinshasa

” La CENI a augmenté hier lundi le délai d'inscription de 14 jours supplémentaires dès le 12 avril dans l'aire opérationnelle 3.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'a pas prorogé de quatorze (14) jours supplémentaires la période d'identification et d'enrôlement des électeurs dans l'aire opérationnelle 3 (AO3). Au contraire, dans son communiqué du 11 avril 2023, la centrale électorale a annoncé la fermeture des centres d'inscription de l'AO3 à partir du 12 avril.

Toutefois, souligne ce communiqué, « compte tenu des difficultés de fonctionnement et de sécurité rencontrées pendant la période de récupération dans certains centres, et le nombre élevé de requérants dans les files d'attente au dernier jour, les jetons seront distribués afin de les prendre en charge progressivement ». C'est ainsi que les opérations se poursuivent encore dans certains centres de l'AO3.

Pour rappel, la CENI avait accordé à deux reprises une prolongation dans l'AO3 : d'abord 15 jours allant du 18 mars au 1er avril 2023 puis 10 jours allant du 2 au 11 avril 2023. L'AO3 comprend les provinces suivantes : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri. Sont également inclus les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.



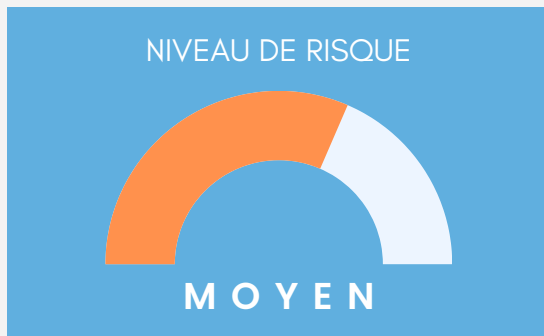
Rumeur #4

Récoltée au Kasai-Central

“ Les politiciens de l'Union sacrée ont violé la loi électorale sans être inquiété en battant campagne pour l'actuel chef de l'état avant la période prévue par la loi électorale. Ce qui prouve à suffisance que le processus électoral n'est pas crédible.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La campagne électorale est ouverte 30 jours avant le début du scrutin et s'achève vingt-quatre heures avant cette date (article 28 de la loi électorale). La CENI détermine dans son calendrier les périodes prévues pour les campagnes électorales en fonction du type des scrutins. Suivant le calendrier électoral publié par la CENI au mois de novembre 2022, la période de la campagne est prévue du 19 novembre au 18 décembre 2023.

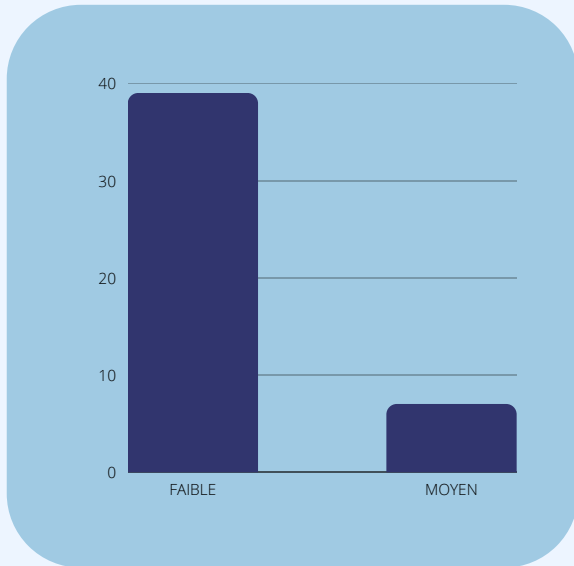
Cependant, le fait que certains politiciens battent pré-campagne ne signifie pas que le processus n'est pas crédible.

La loi punie d'une amende de 20.000 à 100.000 francs congolais le fait de se livrer à la campagne électorale en dehors de la période légale (article 80 de la loi électorale).

« Si des cas concrets de violation sont prouvés, c'est à la justice de faire son travail, mais cela n'enlève en rien le caractère crédible du processus électoral », explique Lydie Kapinga en charge de l'éducation et information électorale à Internews.

ANALYSE

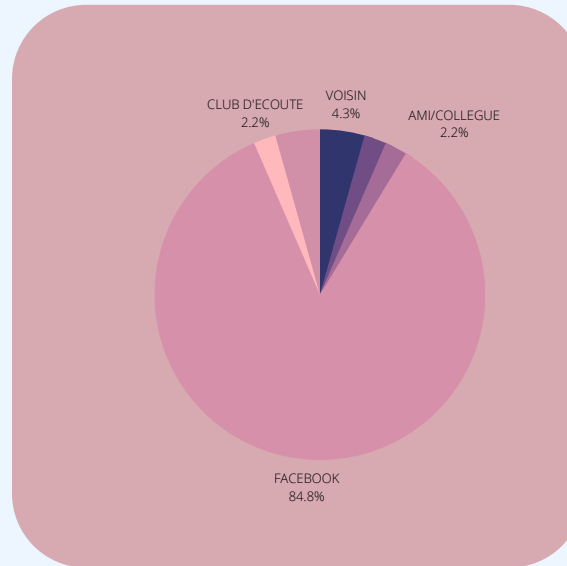
Niveau de risque



Du 10 au 16 avril 2023, nous avons collecté 46 rumeurs dans 4 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 39 proviennent en ligne sur Facebook et 7 provient de la collecte hors ligne pendant les discussions en face à face.

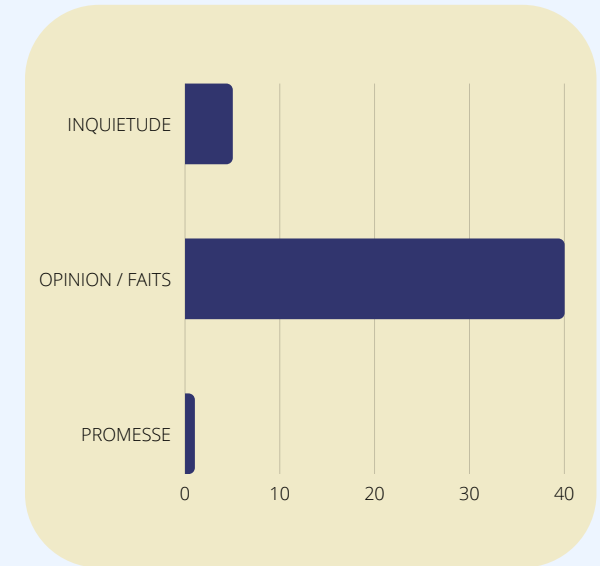
39 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible et 7 un niveau de risque moyen.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 39 feedbacks. La collecte hors ligne a été de 7 feedbacks.

Type de Commentaire



40 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 5 Inquiétudes et 1 Promesse.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 36

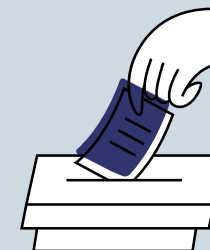
10 - 16 AVRIL 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 22 avril 2023

